



**NAMUR
CAPITALE**

Crise du Coronavirus

Communiqué de la Ville de Namur #6

28 mars 2020

Hier le Conseil national de sécurité a prolongé les actuelles mesures de confinement **jusqu'au 19 avril**. Sous réserve de la lecture des documents officiels qui nous parviendront, il n'y a donc pas de mesures nouvelles devant être édictées au niveau communal.

Néanmoins, au vu des réalités de terrain et notamment la très faible fréquentation des garderies organisées dans les écoles communales, il a été décidé de restreindre le nombre d'implantations ouvertes **à partir de ce lundi**. En effet, certaines écoles n'accueillent parfois plus personne depuis plusieurs jours, parfois un seul élève. Les implantations scolaires communales qui restent ouvertes pour les gardes d'enfants sont : Belgrade centre, Bellevue, Bouge Moulin-à-Vent, Boninne, la Court'echelle, Erpent village, Jambes Parc Astrid, Loyers, Temploux et Wépion.

La Ville maintiendra des garderies durant les vacances de Pâques. Des informations pratiques sur les modalités de cette garde seront procurées ultérieurement

Par ailleurs, et contrairement à ce qui a pu être annoncé auparavant, les livraisons à domicile de biens commandés par le web restent autorisées, y compris pour les fleuristes et magasins de bricolage.

Depuis jeudi, des masques sont mis à disposition des infirmières et infirmiers à domicile, des infirmières et infirmiers en pratique groupée et des maisons médicales. Ils peuvent être retirés à l'Hôtel de Ville. Toutes les personnes pouvant en bénéficier ne s'étant pas encore manifestées, nous insistons pour qu'elles se présentent à la Maison des Citoyens dans les meilleurs délais.

Il est rappelé à chacun de limiter strictement ses déplacements et d'éviter tout rassemblement sur l'espace public ou dans la sphère privée

Pour le Collège communal,

Maxime Prévot, Bourgmestre